



CLOVIS

rapporta de la Cour de Bourgogne le sac..., Clotilde et..., le confesseur d'Icelle.

Ce que les lamentations de Clotilde semblaient ne pouvoir obtenir, il s'était depuis longtemps décidé à le faire — au bon moment.



Ce bon moment ne tarda pas.

Des hordes d'*Alemans* ayant franchi le Rhin, et s'étant installés dans le pays d'Alsace et de Lorraine, Clovis leur fit la chasse et les atteignit à Tolbiac.

La bataille s'annonçait mal.

Soit que les Francs n'eussent pas assez vidé de petites gouttes, soit qu'ils eussent passé une mauvaise nuit, le fait est qu'ils rechignaient à l'ouvrage et que les *Choucroutmans* leur donnaient plus de horions qu'ils n'en recevaient d'eux.

Déjà Clovis voyait ses hommes se regarder de travers — signe certain d'une prochaine débandade — déjà il entendait ses ennemis entonner leur *Vaterland* de victoire, quand tout à coup, en se pinçant l'oreille vigoureusement, il lui poussa une idée.

« — Oh là ! vous autres, tas de faignants ! cria-t-il à ses soldats avec une rondeur toute militaire, vous reculez comme des lièvres devant ces mangeurs de légumes hachés.... Qu'est-ce que cela veut dire ?

» Nos dieux Thor et C^{te} nous auraient-ils lâchés !

» Eh bien ! par la framée de mes pères ! je vais invoquer le

Dieu des chrétiens, et, s'il nous donne la victoire, je vous paie trois tournées de *schnicq* et la permission de onze heures avec cinq sols de gratification !

» Quant à moi, je me ferai baptiser par un bon b...gre d'évêque ! »

Il n'avait pas fini l'énumération de ses largesses, que les Francs enthousiasmés se ruèrent sur les *Alemans* et en firent une purée... aux choux.

Lui, riait à en faire sauter ses boutons de chemise !



Lorsqu'il s'agissait de ses intérêts, ce brave homme n'avait qu'une parole !

Ses Francs eurent leurs trois tournées de *pekè*, leurs cinq sols et l'autorisation de *faire leur estaminet* jusqu'à onze heures pendant huit jours.

Après quoi, il s'en alla trouver saint Remi à Reims et lui expliqua tranquillement qu'il entendait être baptisé chrétien... avec de l'eau de Lourdes.

« — Surtout, faisons vite, je suis pressé, ajouta l'agneau. »

Remi, qui ne demandait pas mieux, ayant du monde à dîner et se fichant pas mal que son néophyte fût un bandit des mieux

réussis, dépêcha sa messe et lui arrosa l'occiput en trois temps et deux mouvements avec de l'eau... de pompe.

Toutefois, il ajouta par acquit de conscience : « Courbe la tête, fier Sicambre ! brûle ce que tu as adoré et adore ce que tu as brûlé. »

Mais Clovis, qui n'aimait pas à être blagué, lui répondit à *mezzo-voce* :

« — Et ta sœur ! »

*
* *

Cette bouffonnerie se passait en 496.

Suivant l'usage antique et solennel, beaucoup de chefs francs imitèrent leur maître, et une foule de soldats firent comme leurs officiers — sans savoir pourquoi.

Les sœurs de Clovis, du reste, avaient cru devoir donner l'exemple en prenant chacune deux ou trois confesseurs largement charpentés.

*
* *

Bref, notre gaillard ne s'était pas trompé dans ses combinaisons religieuses.

Sa *conversion* lui valut l'appui du clergé gaulois et de toutes les populations catholico-romaines. Il fut en outre nommé — il le méritait bien — *le fils aîné de l'Église*.

Lui et ses trop nombreux successeurs plus ou moins directs auxquels il légua ce titre honorable, furent en tous points dignes de le porter — témoins ce bon Louis XI, ce doux Charles IX, ce tendre Louis XIV et *tutti quanti ejusdem farinae* !

*
* *

Clovis avait, nous l'avons dit, un appétit colossal.

Le bifteack royal qu'il s'était découpé dans la Gaule jusqu'à la Loire le laissant affamé, il recommença ses rapines.

Gondebaud, roi des Bourguignons, fut son premier hors-d'œuvre et dut, au moyen d'un impôt salé, l'aider à faire bouillir sa marmite.

Puis, sous prétexte qu'ils étaient Ariens, c'est-à-dire moins bons catholiques que lui, le *fils aîné de l'Église* déclara aux Visigoths qu'il lui fallait une bonne tranche de leur roi Alaric. Les Visigoths l'auraient bien donnée, mais leur prince ne l'entendait pas ainsi, et il les emmena bon gré mal gré se faire exterminer

pour défendre sa viande. C'est toujours la même histoire...

Du reste, ça ne profita pas à Alaric. Clovis le dépeça avec grâce dans la célèbre bataille de Vouillé, en 507, et avala son royaume par dessus, comme un pousse-café.

La fringale le tenant toujours, il aurait ainsi dévoré jusqu'aux semelles de ses voisins du sud, si un certain Théodoric le Grand, un Ostrogoth qui mangeait aussi comme quatre, ne lui avait pas coupé les vivres à temps, pour lui éviter une indigestion.

De cet arrêt dans ses bombances, il résulta que Clovis dut laisser les Ostrogoths et les Visigoths dévorer à *go-go* le midi de la Gaule.

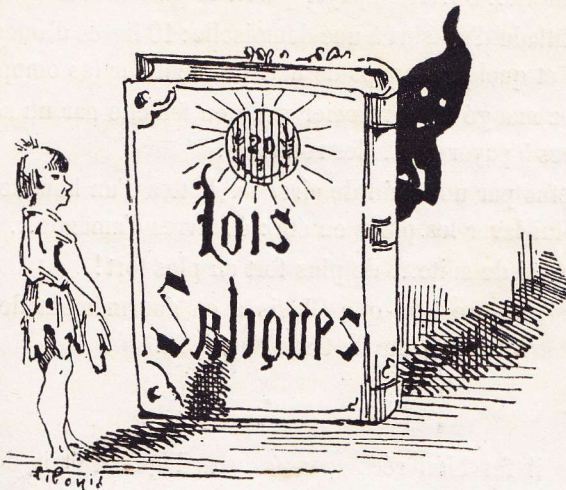
Il s'en vengea en les appelant : honnêtes gens !

Les *Autres-Goths*, quoique vexés d'une insulte aussi imméritée, firent semblant de n'avoir pas entendu.

*
**

Le bon Clovis était néanmoins assez arrondi déjà pour commencer à songer à sa bedaine — pardon !... à son royaume, et il s'acheta des pantoufles, un bonnet grec et un fauteuil à la Voltaire, afin de travailler plus à l'aise au bonheur de ses sujets.

Ainsi, il mit un peu d'ordre à la loi salique, espèce de recueil plus drôlatique pour nous que l'Almanach de Van Koppernole, mais qui ne l'était guère pour le pauvre monde — quoiqu'il supprimât les avocats.....



Avec cette loi, d'une moralité remarquable, on réglait toutes les affaires moyennant espèces sonnantes.

Quand vous aviez tué père et mère, vous alliez trouver le juge de votre canton, et contre un reçu en règle, vous lui versiez quelques jolis jaunets qu'il acceptait, au nom du roi, avec un doux sourire pour vous engager à persévérer dans la bonne voie.

Souvent il y ajoutait sa bénédiction!...

*
* *

Prenons au hasard de la fourchette quelques échantillons de l'égalité dans laquelle cette loi remarquable faisait vivre les citoyens :

« Meurtre d'un serf ou d'un esclave (deux synonymes quoi qu'on en dise), par un gentilhomme : 25 livres à payer par... les parents de l'esclave.

» Chiquenaude donnée par un serf à un noble : 50 livres à payer par... la famille du serf, car lui se balançait au bout d'une excellente corde — rien de la ficelle de Bazaine.

» Coup de canif lancé par un seigneur dans le contrat matrimonial d'un plébéien : 20 livres à payer par... le plébéien.

» Soupir sensuel poussé par un homme du peuple devant une baronne : 40 livres à payer par... l'homme du peuple et cent coups de gaule pour les intérêts.

» Sérénade offerte par un général à une servante d'auberge : prix réduit... 5 livres à payer par... le gâte-sauce.

» OEillade d'un serf à une damoiselle : 10 livres d'amende pour le serf et quelques coups de nerf de bœuf sur les omoplates.

» Nez mangé à un roturier mâle ou femelle par un sénateur : 12 livres à payer par... les roturiers.

» Refus par un vilain de cirer les bottes d'un homme-d'armes ou de lui laver les pieds en été : 17 livres d'amende... »

Et ainsi de suite... de plus fort en plus fort!

Aussi, assure-t-on que Clovis a eu énormément de peine à compiler cette variante du Code Napoléon.

*
* *

Mais il fut bien récompensé du mal qu'il s'était donné, en

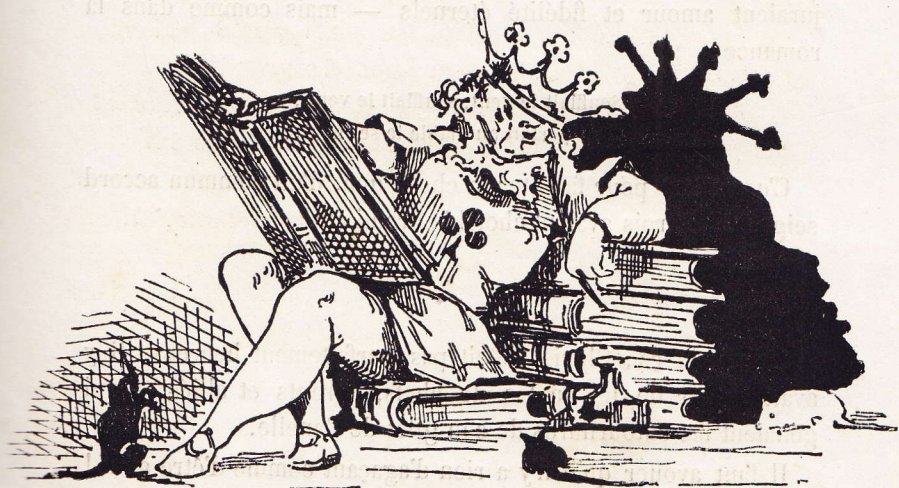
voyant avec quelle joie les esclaves, les serfs, les vilains en prirent connaissance.

Ce fut un hourrah de jubilation dans les cabanes du royaume ! Bientôt, le palais royal ne désemplit plus ; les députations que la population enthousiasmée dépêchait à son généreux maître, inondaient les anti-chambres de gens mal vêtus, étiques, mais radieux.

« — Qu'il est doux de faire le bien ! disait souvent l'excellent monarque à ses courtisans ; comme on oublie les soucis et les fatigues de la royauté quand on voit une telle reconnaissance vous prouver qu'on a réussi ! »

*
*
*

Nous avons dit que la loi salique était un vieux rebus, peu littéraire mais canaille, de la législation tudesque. Clovis l'avait trouvée dans son grenier, un peu grignotée par les rats, et à force de labeurs il l'avait retapée et remise à neuf.



Il y maintint néanmoins, dans toute leur magistrale antiquité, deux clauses importantes que nous n'avons pas le droit de passer sous silence — nous autres historiens sérieux !

« Concession généreuse et perpétuelle des terres des vaincus, à messieurs les vainqueurs, avec autorisation forcée pour les premiers de continuer à ensemer, défricher, labourer, etc., plus soigneusement que lorsqu'ils en étaient propriétaires. »

» Exclusion radicale des dames aux prétentions de la couronne royale. »

Depuis 1,400 ans nous n'y avons rien changé. Les vaincus et les dames demandent la révision !

*
* *

Le fils aîné de l'Église ne s'en tint pas à ces travaux législatifs.

Bien que des envieux aient affirmé qu'il n'avait aucune disposition, pour la poésie sentimentale surtout, il n'en est pas moins l'auteur des *Champs de mai*. Il est vrai que ces *Champs* n'ont aucun rapport avec ceux des *Feuilles d'automne*.

C'étaient tout simplement des endroits réservés aux faux serments en plein air.

Les guerriers, les comtes, les ducs, les prélats, le roi et tout le bataclan se jetaient dans les bras les uns des autres et, tout en pleurant d'attendrissement dans leur hausse-col, ils se juraient amour et fidélité éternels — mais comme dans la romance :

» Soufflait le vent, soufflait le vent...
» Il emportait au diable le serment. »

C'est même pour faciliter la chose que, d'un commun accord seigneurs et rois avaient choisi le grand air.

*
* *

Avec tout ça, Clovis n'était pas parfaitement heureux. Il y avait autour de lui un tas de chefs, parents et alliés — qui gênaient les entournures de son gilet de flanelle.

Il faut avouer qu'il n'y a rien d'agaçant comme d'être gêné ! C'est pourquoi on doit l'excuser d'avoir inventé de petites machinettes, pour se débarrasser de ces cousins gèneurs.

Tenez, son parent Ragnacaire, roi de Cambrai, qui ne lui était pas sympathique, mais dont le territoire lui convenait très bien — se *cambrait* naturellement quand on lui parlait de mourir ! Il avait le toupet de trouver la vie belle et bonne, cet homme !

Eh bien, Clovis lui dit amicalement :



HISTOIRE POPULAIRE
ET
TINTAMARRESQUE
DE LA
BELGIQUE

depuis l'époque des forêts vierges jusqu'à celle des tramways

Par Fernand DELISLE

ILLUSTRÉE PAR

Léon LIBONIS.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE	1
La Belgique avant la domination romaine.	3
Conquête de la Belgique par Jules César	13
Domination franque	22
LES QUATRE PREMIERS ROIS FRANCS : Pharamond	24
Mérovée	29
Childéric.	32
Clovis.	34
LES LOUVETEAUX : Childebert I ^{er}	49
Clotaire I ^{er}	54
Caribert I ^{er}	58
Chilpéric I ^{er}	61
Clotaire II et Brunehaut	70
LES MAIRES DU PALAIS. Clotaire, ses fils et Pépin de Landen.	72
Suite des rois fainéants et des maires du palais.	79
Pépin d'Héristal	87
Charles-Martel	94
LES CARLOVINGIENS : Pépin le Bref	102
Charlemagne	112
L'EMPIRE APRÈS CHARLEMAGNE. Louis le Débonnaire	120
ATTRAPAGE DES FRÈRES. Division de l'Empire	126
FORMATION DES PROVINCES. Le comté de Flandre et les invasions Nor- mandes	130
Baudouin II, dit le Chauve	134
Arnould le Vieux.	138
Le duché de Lorraine et toujours les Normands dans le fond	142
LA FÉODALITÉ	150
L'organisation des fiefs. Le contrat féodal. La chevalerie.	151
Foi et hommage	160
Le droit du seigneur ou ce que vierge ne doit lire.	164
Le jugement de Dieu. Les épreuves et duels judiciaires	169
Grandes luttes des Colosses du Hainaut et des Sangliers des Ardennes.	173
Réflexions mélancoliques et concours général. Suite des grandes luttes.	181
Godefroid le Courageux et Baudouin de Lille.	189
Conclusion	206
Richilde, Robert le Frison et Godefroid le Bossu	207
Coup d'œil général	223
Le tribunal de paix.	225
LA PREMIÈRE CROISADE. Godefroid de Bouillon	228

	Pages.
LA BELGIQUE AU XII ^e SIÈCLE. Chapitre I. Le Hainaut sous Godefroid le Barbu et ses fils	241
Chapitre II. La Flandre sous Baudouin à la Hache, Charles le Bon et ses successeurs.	250
Chapitre III. Philippe d'Alsace, Baudouin le Courageux et Baudouin de Constantinople.	263
Résultat des Croisades et développement des Communes pendant les XII ^e et XIII ^e siècles.	287
Jeanne et Marguerite ou la Flandre et le Hainaut en quenouilles.	303
Le duché de Brabant sous les trois Henri et Jean le Victorieux	324
Liège, Luxembourg et Namur aux XII ^e et XIII ^e siècles	337
Le comté de Flandre sous Gui de Dampierre	345
Robert de Béthune, Louis de Crécy, Jacques Van Artevelde.	367
Louis de Male et le bout du nez de Philippe de Bourgogne. Les Gantois font sonner Roland.	384
LE BRABANT sous Jean II, Jean III et Wenceslas de Luxembourg	398



(Déposé. Tous droits d'auteur réservés.)